

PUBLIC

Professionnels du bâtiment, AMO, consultants, conseillers, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, entreprises, artisans, bailleurs, maîtres d'ouvrage, promoteurs, services techniques, urbanistes, diagnostiqueurs, formateurs, ...

PRÉREQUIS

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

EFFECTIF

10 à 20 stagiaires

INTERVENANT

> Marc BARRA, Ecologue, Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France

DURÉE

1 jour (7h).

VALIDATION DES ACQUIS

- > Mises en situation, exercices d'application, coproduction, ...
- > Séquences d'évaluation de la progression des acquis.
- > Evaluation des acquis réalisée 3 mois après la formation.

FINANCEMENT

- > Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCO Opérateur de Compétences.
- > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.
- > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

TARIF

350 € nets de taxes (organisme de formation non soumis à la TVA). Déjeuner offert.

DATE

10 avril 2020

LIEU

Le NeufBis
9bis Boulevard Voltaire
21000 DIJON

CONTACT

Laurent BOITEUX
formation@pole-energie-bfc.fr
Téléphone : 03 80 59 59 60



BIODIVERSITÉ & VIVANT

Profiter de leurs atouts dans les projets

10 avril 2020

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > **Acquérir les connaissances et l'argumentaire pour une approche globale du vivant**
- > **S'approprier les méthodes et les techniques de prise en compte de la biodiversité**
- > **Intégrer la nature et le vivant dans les projets de construction et de réhabilitation**

PROGRAMME

- > **Contexte de la biodiversité urbaine**
Définitions, enjeux, contexte, stratégies nationale et régionale, acteurs concernés
Actions possibles, intérêts et points de vigilance
Impacts économiques, environnementaux et sociaux
- > **Prise en compte de la biodiversité à chaque étape du projet**
Conception : planification initiale (choix du site, diagnostic, conception architecturale)
Construction : pratiques innovantes et approche globale, impacts sur chantier
Exploitation : entretien et gestion (eau, espaces extérieurs, déchets, usage social, ...)
Déconstruction : biodégradabilité et fin de vie
Retours d'expériences de l'étude d'opportunité à la déconstruction
- > **Outils adaptés au secteur du cadre de vie bâti**
Guides méthodologiques et pratiques, structures et personnes ressources en régions
Recommandations prioritaires et points d'attention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés, temps d'échanges, analyse de retours d'expérience, mise en situation.
- > Les participants bénéficient des supports pédagogiques, outils et documentation.

ORGANISME DE FORMATION

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot- 70400 HERICOURT
Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON
Organisme de formation agréé par la Direccte sous le numéro 27700082370
Habilitation DATADOCK : id DD 0079437 - SIRET : 200 021 269 00028

INSCRIPTION EN LIGNE

<http://formations2020.bourgogne-batiment-durable.fr>

ou

BULLETIN D'INSCRIPTION

à nous retourner par courriel à :
formation@pole-energie-bfc.fr

ou par courrier à :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté - La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON

Je m'inscris à la formation : **BIODIVERSITÉ & VIVANT** qui aura lieu le 10 avril 2020

STAGIAIRE : Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM :

Fonction ou Qualification :

Organisme/Structure :

Adresse :

Téléphone (ligne directe) : Courriel :

En activité depuis : années Niveau d'études :

Régime alimentaire spécifique :

Autres éventuelles demandes :

Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) est :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Je joins un chèque de 350,00 € à l'ordre de « Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté » et je recevrai une facture en retour. Pour les collectivités souhaitant régler par virement, merci de nous contacter au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté aura réceptionné la convention de formation remplie et signée.

Bon pour accord, fait à _____ **le** _____

Signature et cachet :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot - 70400 HERICOURT - Tel : 03 84 22 95 25

Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON - Tél. : 03 80 59 59 60

Organisme de formation agréé par la Direccte Bourgogne-Franche-Comté sous le numéro 27700082370 - Habilitation DATADOCK : id DD 0079437

